CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rapport n°5:		
Convention de reversement en faveur de l'uB concernant le salaire d'un post-doctorant recruté pour le LabEx LipSTIC		
Rapporteur (s):	Claudia LAOU-HUEN Directrice Service Recherche et projets structurants	
Service – personnel référent	Jérôme LABBÉ Gestionnaire du projet LabEx LipSTIC	
Séance du Conseil d'administration	5 novembre 2020	

Pour délibération	$\overline{\mathbf{V}}$
Pour échange/débat, orientations, avis	
Pour information	
Autre	

Rapport:

Le Laboratoire d'Excellence Lipoprotéines et Santé : prévention et Traitement des maladies Inflammatoires et du Cancer (LabEx LipSTIC) repose depuis 2012 sur l'idée originale d'utiliser les lipoprotéines, nanoparticules naturelles, pour prévenir, diagnostiquer et traiter le cancer et les maladies inflammatoires.

Ce programme pluridisciplinaire fédère des équipes de recherche qui travaillent dans les domaines de la biologie, de la santé, de la communication, des sciences économiques et sociales.

L'un des axes de travail du LabEx LipSTIC se concentre sur la recherche sur la maladie d'Alzheimer, maladie neurodégénérative chronique responsable de 60 à 70% des cas de démence. Bien que la rapidité de progression de la maladie reste variable, habituellement l'espérance de vie qui suit le diagnostic est de trois à neuf ans. Il n'existe aujourd'hui aucun traitement permettant d'arrêter ou d'inverser la progression de la maladie, même si certains peuvent améliorer temporairement les symptômes. Il existe donc un besoin urgent de nouvelles cibles dans le traitement de la maladie d'Alzheimer et de marqueurs pour son diagnostic et son évolution.

C'est dans le cadre de cette recherche que le recrutement d'un post-doctorant s'est révélé nécessaire, pour réaliser des comparaisons à partir d'échantillons de sang et de liquide céphalo-rachidien de 40 patients atteints de la maladie d'Alzheimer et de 20 volontaires sains (en collaboration avec l'hôpital universitaire San Carlos de Madrid). Les résultats seront associés aux données cliniques des patients.

Pour financer douze mois de salaire du post-doctorant, le LabEx LipSTIC avait répondu en 2018 à l'appel à projet de la Région BFC 2019 « Projet Recherche d'Excellence » par le biais de l'université de Bourgogne (projet intitulé « LipSTIC 2019 uB »).



Lauréate de l'appel à projet, l'université de Bourgogne a ainsi bénéficié d'un financement de 45 000 € de la part de la Région ; ce financement devant être complété par un apport de 5 000 € provenant de la subvention ANR du LabEX LipSTIC, laquelle est désormais gérée par UBFC depuis le 1^{er} janvier 2020 (et non plus par la FCS BFC).

M. Mohammed ELMALLAH a été recruté par l'uB en qualité de post-doctorant le 17 décembre 2019 pour une durée d'un an.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur le projet de reversement à l'uB d'une enveloppe LipSTIC de 5 000 € relative au cofinancement du salaire du post-doctorant.